

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 9 avril 2019 à 20 heures
publié le 12 avril 2019
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil dix-neuf, le neuf du mois d'avril, à vingt heures,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 23

Date de la convocation : 18 mars 2019

Date d'envoi par courrier électronique : 2 avril 2019

ÉTAIENT PRESENTS (18) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Roger GUITOU, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (5) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : M. Jacques GRIFFOUL, M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir n° 2 à M^{me} Liliane LEMERCIER), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir n° 2 à M. Philippe DELCLAU), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir n° 1 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M^{me} Alexandra CERVELLIN, M^{me} Cécile PAGÈS, M. Joris DELPY, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (pouvoir n° 3 à M. Alexandre BERGOUGNOUX), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 3 à M^{me} Paola BÉNASTRE).

M. Jean LOUBIÈRES est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un-e secrétaire de séance

M. Jean LOUBIÈRES est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal complété de la séance du 11 mars 2019 : adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 25 MARS 2018 :

Communication au conseil municipal

Sans objet.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Affectation des résultats 2018 – BUDGET de la COMMUNE de GOURDON : adopté à l'unanimité.

02 – Affectation des résultats 2018 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à l'unanimité.

03 – Affectation des résultats 2018 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté à l'unanimité.

04 – Affectation des résultats de 2018 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.

05 – Affectation des résultats 2018 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté à l'unanimité.

06 – Affectation des résultats de 2018 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

07 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2019 : adopté à l'unanimité.

08 – Vote des subventions aux associations pour 2019 :

** Subventions votées à l'unanimité des 18 votants (M^{mes} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ et Michèle DA SILVA, MM. Alexandre BERGOUGNOUX, Michel CAMMAS et Philippe DELCLAU se retirent des délibérations relatives aux associations dont ils sont membres du bureau).*

** Subvention Gourdon XV-Rugby : subvention de 10 000 € votée à bulletins secrets à la demande de Madame le Maire par 12 voix sur 23 suffrages (choix entre 10 000 € et 15 000 €).*

09 – Fiscalité – Vote des trois taxes pour 2019 : adopté par 21 voix pour et 2 voix contre (M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

10 – Présentation et vote du budget primitif principal 2019 – COMMUNE : adopté par 18 voix pour et 5 voix contre (M^{me} Sylvie THEULIER, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, M. Lionel BURGER).

11 – Vote du budget primitif 2019 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

12 – Vote du budget primitif 2019 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

13 – Vote du budget primitif 2019 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

14 – Vote du budget primitif 2019 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

15 – Vote du budget primitif 2019 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions (M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU).

16 – Maison des jeunes et de la culture MJC de Gourdon – Mise à disposition du véhicule frigorifique – Convention 2019 – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

17 – Office municipal des sports – Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

18 – Personnel – Création de postes d'emploi saisonniers 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

19 – Association Héritages du Sénéchal – Utilisation salle de la Serre – Convention – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

20 – Lot Numérique – Circet / ALL Fibre – Fibre optique – Équipements et raccordements – Conventions – Autorisation au Maire à signer : adopté par 16 voix pour, 1 voix contre (M. Jean LOUBIÈRES) et 6 abstentions (M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, M. Lionel BURGER).

21 – SYMICTOM du Pays de Gourdon – Tarif pour le dépotage des eaux de lavage des conteneurs affectés à la collecte des ordures ménagères sur la STEU de Gourdon-Bléou – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

22 – Fête de la Saint-Jean – Tarifs droit de place – Contribution aux frais de sécurité – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

23 – Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers du Lot – Assistance technique à l'assainissement collectif et traitement des boues – Programme d'intervention 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 heures 40.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP